



# PRS 2023-2033 : Suivi et mise en œuvre

Comité de suivi : Santé environnement et  
Une seule santé

-  
ARS La Réunion

**SAINT-DENIS · Mardi 7 mai 2024**

# Déroulé

1. Le Projet Régional de Santé 2023-2033 en quelques mots
2. Modalités de suivi du PRS
3. Présentation des thématiques abordées
4. Proposition de plan d'action
5. Échanges / questions diverses

# Le Projet Régional de Santé en quelques mots

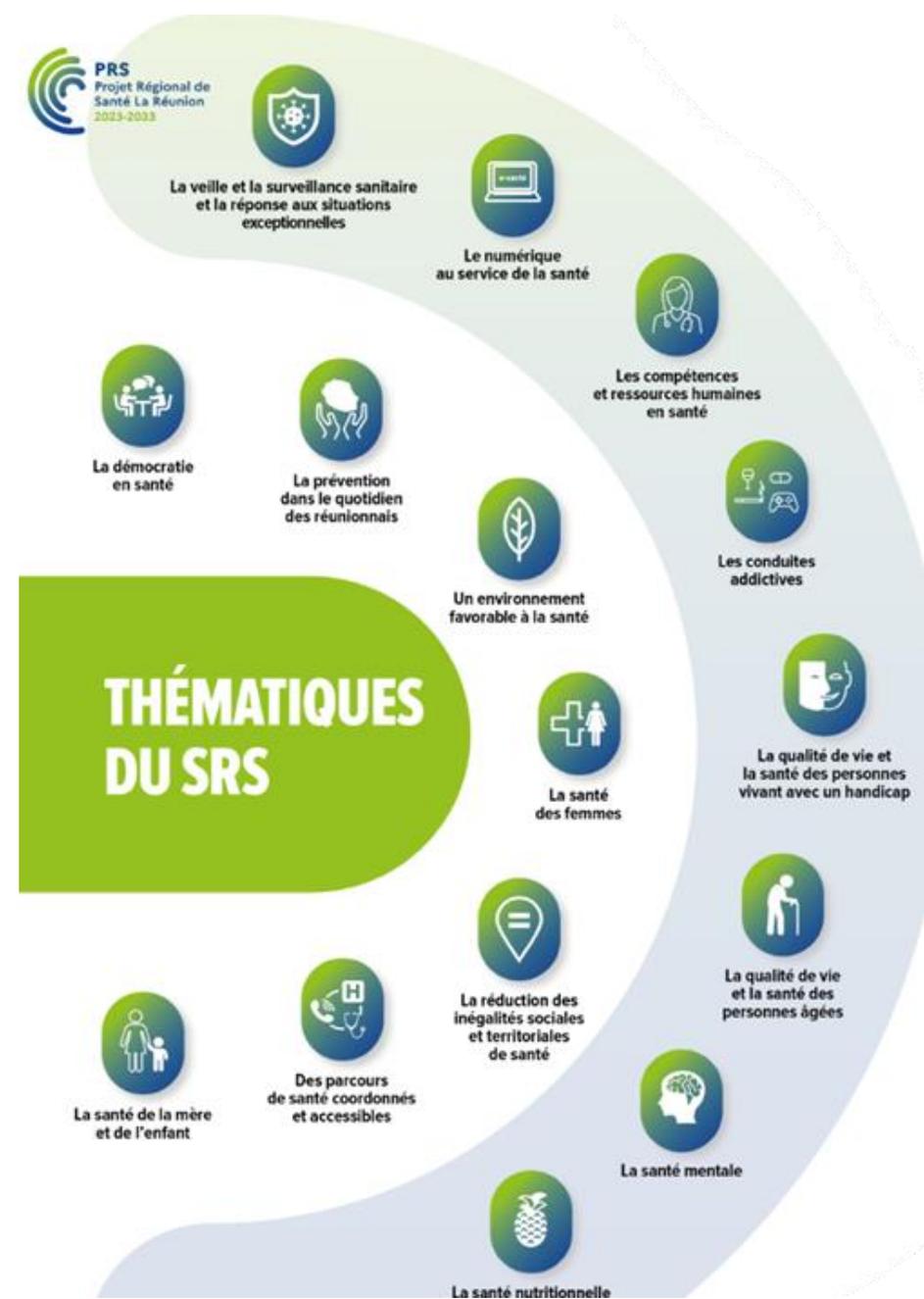


# PRS – Adoption et avis réglementaires

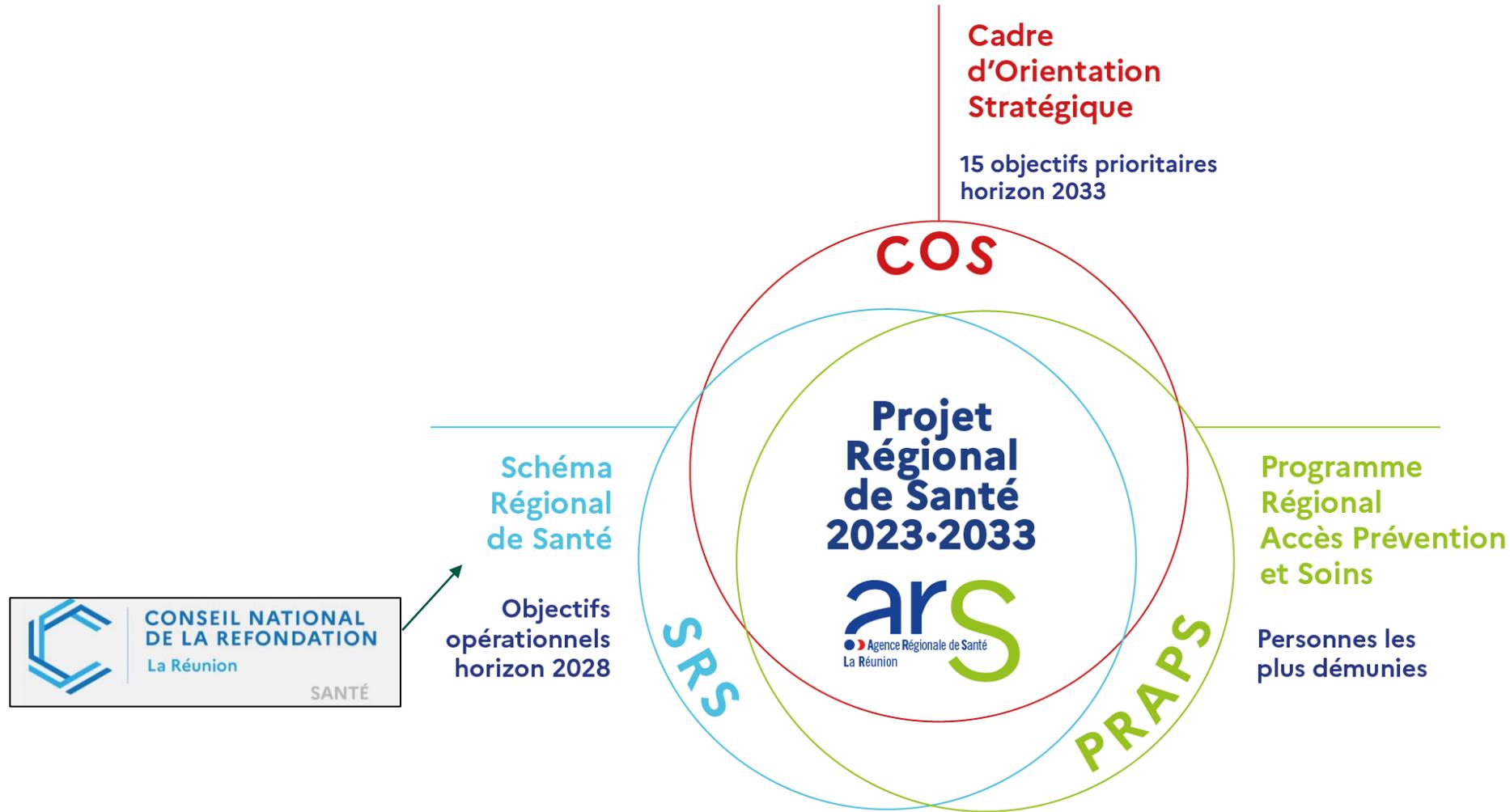
→ Adoption du **Projet Régional de santé La Réunion 2023-2033** par le directeur général de l'ARS La Réunion par arrêté N° 391/2023 du 30 octobre 2023 après avis réglementaires :

- du Préfet
- de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- des Collectivités territoriales
- du Conseil d'Administration de l'ARS

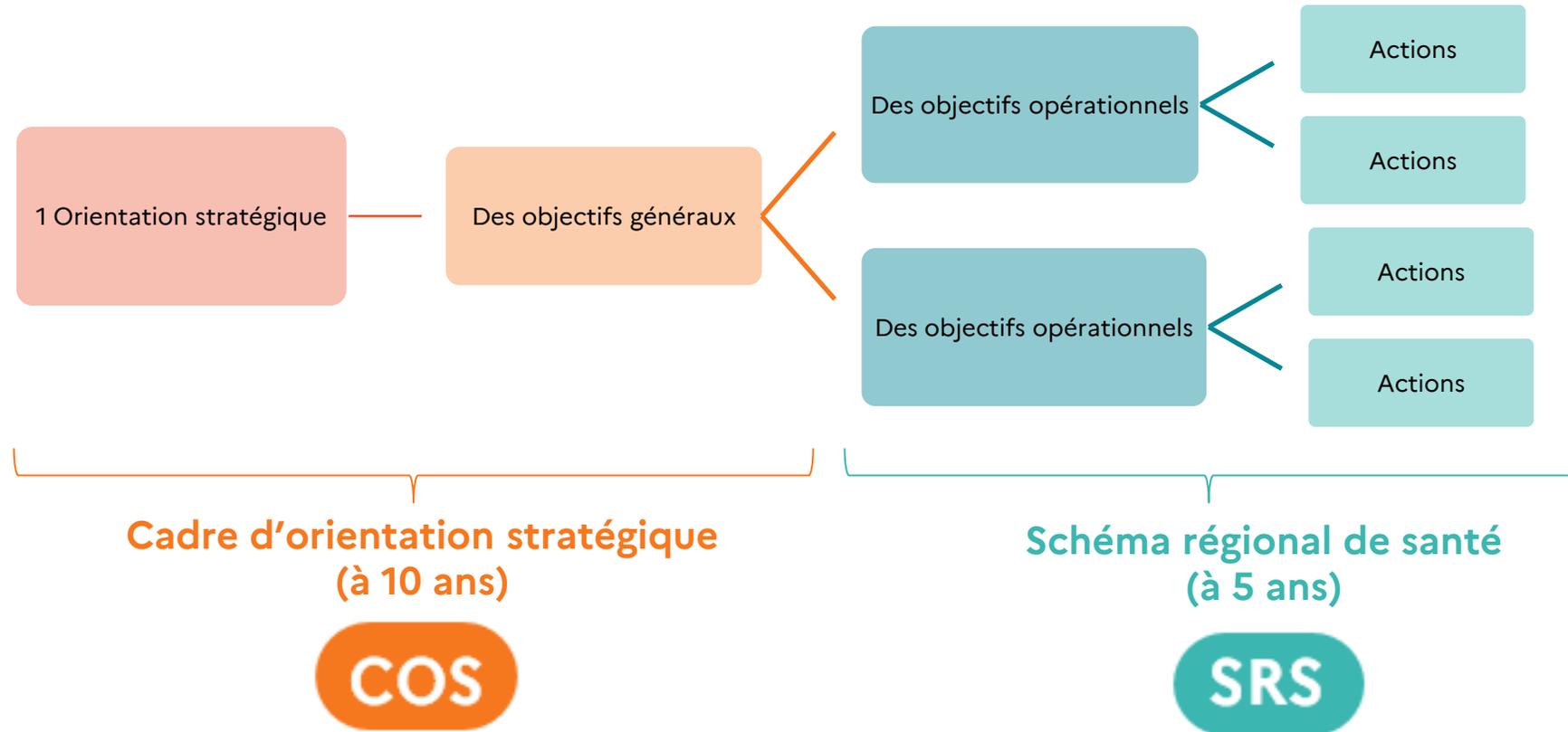
→ Un **Projet Régional de Santé** construit autour de 15 priorités pour améliorer l'état de santé des réunionnais et du système de santé du territoire



# Volets constitutifs du projet régional de santé 2023-2033



# Arborescence du PRS

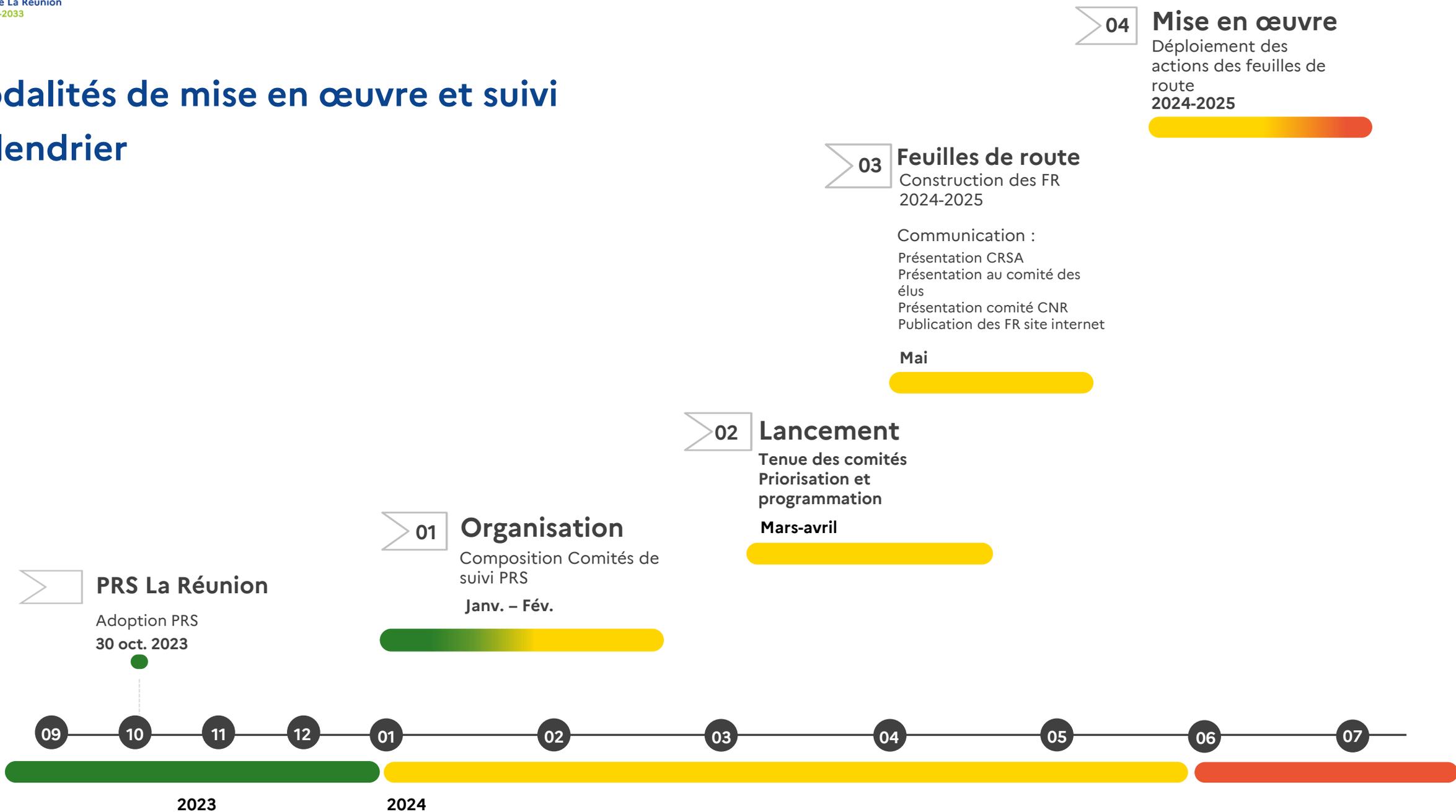


# Modalités de suivi du PRS



# Modalités de mise en œuvre et suivi

## Calendrier



# Présentation des thématiques



# Un environnement favorable à la santé

COS

## Objectifs généraux à 10 ans



Connaitre et faire connaitre les déterminants environnementaux de la santé



Intégrer la préoccupation de la santé environnementale dans l'ensemble de l'action publique



Favoriser un environnement propice pour la petite enfance et les jeunes publics



Accompagner la transition énergétique et écologique dans le secteur sanitaire et médico-social

SRS

## Objectifs Opérationnels à 5 ans

Constituer et développer une capacité d'observation en santé environnement

Sensibiliser le public, les professionnels de santé et les décideurs locaux aux enjeux de la santé environnementale

Protéger et sensibiliser les enfants et les jeunes publics

Encourager les établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur démarche de développement durable

# La veille et surveillance sanitaires, intégrant la dimension « une seule santé » et la réponse aux situations exceptionnelles

COS

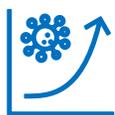
## Objectifs généraux à 10 ans



Installer une coopération « Une seule santé » pérenne entre les acteurs de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement, en collaboration avec les pays de l'Océan Indien



Construire une capacité de prospective et d'anticipation dans le domaine « Une seule santé »



Renforcer la veille sanitaire grâce à des systèmes d'information dédiés pour l'anticipation des événements sanitaires



Améliorer la capacité de surveillance épidémiologique des risques



Renforcer la préparation et l'adaptation pour augmenter la résilience aux Situations sanitaires Exceptionnelles (SSE)

SRS

## Objectifs Opérationnels à 5 ans

Installer une coopération sur les enjeux d'une seule santé au niveau local et international

Renforcer la veille sanitaire et l'utilisation des systèmes d'information à cet effet

Renforcer la surveillance sanitaire en intégrant la dimension « Une seule santé »

Se préparer aux crises et situations sanitaires exceptionnelles (SSE) dans un contexte d'insularité

# Climat et biodiversité

## La crise environnementale



# Conséquences visibles (1)

- Modifications météorologiques
  - Sécheresse et feux de forêt
  - Inondations
  - Modification du trait de côtes
  - Cyclones
- Canicules
- Pollution de l'air et de l'eau
- Émergences infectieuses
- Manque d'eau, de nourriture et de terres : émigration forcée

# Conséquences visibles (2)

- Exemple de la canicule en Europe en 2022
  - 62000 décès dont 5000 en France
- Pollution de l'air : 1<sup>ère</sup> menace pour la santé humaine
  - Responsable de 50000 décès par an en France
  - Utilisation massive de pesticide à effet cancérogène (air et eau)
- Effets indirects
  - Conséquences économiques
  - Perturbations sociales
- En 2050 : 1,2 milliards de réfugiés climatiques ?

# Baromètre santé environnement à La Réunion

- 2 réunionnais sur 3 sont sensibles aux enjeux santé et environnement
- 3 réunionnais sur 4 se déclarent prêts à s'engager pour l'environnement
- Mais
  - Les moins de 30 ans
    - ✓ 2 fois moins concernés
  - Les catégories socio-professionnelles et les inactifs
    - ✓ 3 fois moins concernés
  - 6 réunionnais sur 10 se déclarent peu ou mal informés

# Plan d'action

## One Health Transition écologique

Régional et international



# Les buts du plan d'action (1)

- Élaborer des stratégies régionales et internationales sur 7 axes
  1. Formation, sensibilisation, promotion
  2. Programmatique
    - ✓ Les actions en cours
      - Les recenser
      - Les intégrer
    - ✓ Des actions à créer
  3. Prospective climatique
    - ✓ À 10 ans, 15 ans, 20 ans
    - ✓ Analyse des impacts démographiques, sociaux, économiques et sanitaires
  4. Développement de la veille/surveillance sanitaire et environnementale
    - ✓ Veille et surveillance sanitaire, sociale et économique
    - ✓ Préparation aux situations sanitaires exceptionnelles

# Les buts du plan d'action (2)

- Élaborer des stratégies régionales et internationales sur 7 axes
  5. Évaluation des stratégies
  6. Construction d'un institut régional
    - ✓ Collecte des données disponibles : un état des lieux et des connaissances
    - ✓ Missions : connaissances, formation, recherche et stratégies
    - ✓ Convergence avec le projet d'institut régional de santé publique
  7. Recherche de financements
    - ✓ Objectifs : acquisition de moyens
    - ✓ Recensement des financeurs publics ou privés
    - ✓ Élaboration de projets éligibles dans les différents axes du plan d'action
    - ✓ Financements validés : AFD en 2024 et COI à partir de 2025

# Organisation des axes en stratégies

- Une priorisation des stratégies à mener
- Des stratégies fondées sur :
  - Des actions existantes
  - Des actions à construire en partenariat
- Des stratégies répondant à une méthode
  - Un pilote désigné parmi les partenaires
  - Des objectifs évaluables
  - Des moyens nécessaires et suffisants
  - Une planification réaliste
  - Une supervision et une évaluation systématique
  - Des formations destinées aux opérateurs

# Livrables attendus du plan d'action

- Répondre aux objectifs 3 et 15 du schéma régional de santé
  - Axe 3 : un environnement favorable à la santé
  - Axe 15 : veille et surveillance sanitaire intégrant la dimension une seule santé et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles
- Répondre aux objectifs de la COP climat de La Réunion
  - Intégration de la dimension santé
  - État : transition écologique et réduction de la facture carbone
  - Les objectifs poursuivis par le conseil régional
- Construire un plan régional santé environnement
  - Plan tripartite : conseil régional, services préfectoraux et ARS
  - La Réunion et Guadeloupe : seules régions à ne pas avoir renouvelé leur PRSE

# Objectifs 3 du SRS

- Un environnement favorable à la santé
  - Constituer et développer une capacité d'observation en santé environnementale
  - Sensibiliser le public, les professionnels de santé et les décideurs locaux aux enjeux de la santé environnementale
  - Protéger et sensibiliser les enfants et les jeunes publics
  - Encourager les établissements sanitaires et médicosociaux dans leur démarche de développement durable

# Objectif 15 du SRS

- Veille et surveillance sanitaire intégrant la démarche « une seule santé » et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles
  - Installer une coopération régionale et internationale sur les enjeux de la démarche « une seule santé »
  - Renforcer la veille sanitaire et l'utilisation des systèmes d'information
  - Renforcer la surveillance sanitaire en intégrant la démarche « une seule santé »
  - Se préparer aux crises et situations sanitaires exceptionnelles dans un contexte d'insularité

# Organisation au sein de l'ARS

- Une volonté d'avancer et de construire portée par la direction générale
- Un engagement soutenu par la DVSS SMV
  - Cellule dédiée One Health et transition écologique
    - ✓ Créée le 01/04/2024
  - La veille et la surveillance sanitaires en collaboration avec la cellule régionale SPF
    - ✓ CVAGS
    - ✓ Vigilances en santé
  - Le service santé environnement
    - ✓ Cellules eau potable, eaux embouteillées et de loisirs, habitat, environnement extérieur et urbanisme
  - Le service de lutte antivectorielle
    - ✓ Dengue
    - ✓ Leptospirose
    - ✓ Paludisme

		Transition écologique				
	Préparation SSE	Antibiorésistance	TE ES EMS ARS	Eau	Environnement favorable à la santé	Maladies émergentes
Formation des PS		+	+			+
Sensibilisation pour l'action publique		+	+	+		+
Institut régional		+			+	+
Intégration dans la politique régionale	+		+	+	+	+
Veille et surveillance	+	+		+		+

Formation

Programmatique

Prospective climatique

Veille et surveillance

Évaluation

Institut régional

Financement

# Propositions d'organisation (1)

- Un COPIL du plan d'action
- Un comité de suivi

# Propositions d'organisation (2)

- Un COPIL du plan d'action

- Piloté par l'ARS
- Composition :
  - ✓ Des représentants des partenaires institutionnels
    - Préfecture, rectorat
    - CR, CD, communes
  - ✓ Des représentants de partenaires
    - Établissements, URPS, associations
    - Mettant des ressources à disposition du plan d'action
- Réunion bimensuelle
- Fonction
  - ✓ Suivi stratégique des projets
  - ✓ Préparation des réunions du comité de suivi : détermination de l'ordre du jour

# Propositions d'organisation (3)

- Un comité de suivi
  - Composition : tous les partenaires et extérieurs invités
  - Réunion semestrielle
  - Fonction
    - ✓ Échange sur les projets et les sujets mis à l'ordre du jour
    - ✓ Espace de retour d'information vers tous les partenaires
    - ✓ Espace médiatique

# Propositions d'organisation (4)

- Un COPIIL interne à chaque établissement
- Ex : ARS
  - Composition : membres de la DVSS SMV, de la DATPS et de la cellule formation
  - Réunion mensuelle
  - Rôle
    - ✓ Suivi stratégique
    - ✓ Suivi des actions pilotées par l'ARS
    - ✓ Information de la DG de l'ARS

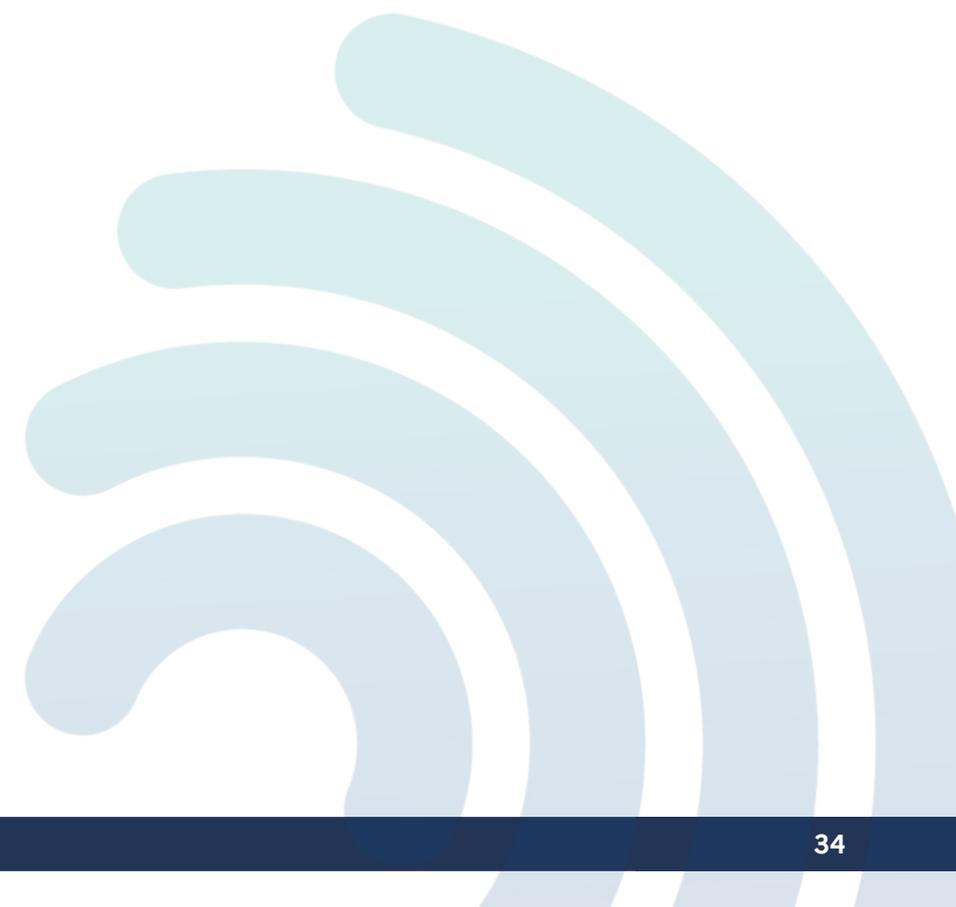
# Objectifs de la matinée

- Valider le plan d'action
- Valider l'organisation pour la mise en œuvre du plan d'action
- Lancer un recensement des actions en cours
  - Description de l'action en une ligne, les partenaires et le degré d'avancement
  - Objectif : mettre en synergie les projets convergents dans un 2<sup>ème</sup> temps
  - Deadline : 31/05/2024
- Identifier :
  - Un point de contact pour chaque partenaire
  - Les porteurs/partenaires sur chacun des 7 axes
  - Dans un second temps, sur chacun des axes
    - ✓ Analyse des actions en cours
    - ✓ Co-construction d'un plan d'action

# Échanges / questions diverses



# Les indicateurs associés



Objectifs généraux à 10 ans	Indicateurs	
<b>1. Connaître et faire connaître les déterminants environnementaux de la santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proportions des professionnels de soins de santé ayant bénéficié d'une formation en santé environnement (initiale ou continue)</li><li>• Proportion des collectivités réunionnaises dont un ou plusieurs élus ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux en santé environnement</li><li>• Part des contrats locaux de santé portant des objectifs de santé environnementale</li><li>• Part des CPOM sanitaires et médico-sociaux portant des objectifs de santé environnementale</li><li>• Part des CPOM sanitaires et médico-sociaux portant des objectifs d'adaptation à la transition énergétique et écologique</li><li>• Part des communes mettant en œuvre un plan d'actions de lutte contre les vecteurs, comprenant des actions de mobilisation sociale, de suppression et/ou maîtrise des gîtes larvaires</li></ul>	
<b>2. Intégrer la préoccupation de la santé environnementale dans l'ensemble de l'action publique</b>		
<b>3. Favoriser un environnement propice pour la petite enfance et les jeunes publics</b>		
<b>4. Accompagner la transition énergétique et écologique dans le secteur sanitaire et médico-social</b>		

Objectifs généraux à 10 ans	Indicateurs
<p><b>1. Installer une coopération « Une seule santé » pérenne entre les acteurs de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement, en collaboration avec les pays de l'Océan Indien</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'alarmes et d'alertes traitées, y compris celles des réseaux sociaux</li> </ul>
<p><b>2. Construire une capacité de prospective et d'anticipation dans le domaine « Une seule santé »</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'exercices de crise</li> <li>▪ Nombre de formations et de sensibilisations dispensées sur la gestion de crise sanitaire</li> </ul>
<p><b>3. Renforcer la veille sanitaire grâce à des systèmes d'information dédiés pour l'anticipation des évènements sanitaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pourcentage d'événements indésirables graves liés aux soins (EIGS) clôturés</li> <li>▪ Pourcentage d'établissements de santé n'ayant pas déclaré d'EIGS sur l'année</li> </ul>
<p><b>4. Améliorer la capacité de surveillance épidémiologique des risques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pourcentage d'établissements et services médico-sociaux n'ayant pas déclaré d'EIGS sur l'année</li> <li>▪ Evolution de la consommation d'antibiotiques ciblés dans les ES, les ESMS et en ville</li> </ul>
<p><b>5. Renforcer la préparation et l'adaptation pour augmenter la résilience aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'indicateurs sanitaires composant la surveillance épidémiologique</li> </ul>

# Merci de votre attention

Pour toute question :  
[Xavier.deparis@ars.sante.fr](mailto:Xavier.deparis@ars.sante.fr)  
[ars-reunion-prs@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-prs@ars.sante.fr)

